



الغرفة التونسية الروسية للتجارة والصناعة و السياحة
Tunisian-Russian Chamber of Commerce, Industry and Tourism
Тунисско-Российская Торгово-Промышленная Палата
Chambre Tuniso-Russe de Commerce, d'Industrie et du Tourisme



FACEBOOK



TELEGRAM

DOSSIER D'ADHESION année 2026

TARIFS ET PRESTATIONS

Le demandeur déclare après avoir pris connaissance du statut de la chambre de Commerce, de l'Industrie et du Tourisme Tuniso-Russe en approuve et en accepte le règlement. Il est aussi informé que l'adhésion réglée se réfère à l'année solaire (échéance le 31 Décembre de l'année en cours) sauf pour les inscriptions effectuée après le 1er Octobre et dont l'échéance expire le 31 Décembre de l'année successive.

PACK INDIVIDUEL 500 TND/An

(Pour les professions libérales, associations, petits cabinets)

- Service visa (frais non inclus);
- Accès à votre espace membre personnalisé sur notre site;
- Invitation aux événements de la chambre en Tunisie;
- Information sur les événements et les salons en Russie;
- Bénéfice des conventions signées par la chambre avec les hôtels, restaurants, salles de sport, etc;
- Newsletter.

PACK STANDARD 1200 TND/An

(Pour toutes autres formes de sociétés SA, SARL, SUARL, Etablissement public, etc.)

- PACK INDIVIDUEL +
 - Accès à l'annuaire des membres du réseau de la CCTR;
 - Affichage de votre logo sur notre site et dans le rapport d'activité annuel de la CCTR
 - Informations : droits de douane, couloir vert, statistiques, etc;
 - Liste sur mesure comprenant les contacts potentiels actualisées et vérifiées (société, grossiste, etc. en Russie : 5 destinataires).

PACK CORPORATE GOLD 2500 TND/An

- PACK STANDARD +
 - Liste sur mesure comprenant les contacts potentiels actualisées et vérifiées (société, grossiste, etc. en Russie : 10 destinataires);
 - Mise en relation avec des partenaires commerciaux Russes :
 - organisations des rencontres lors des visites des délégations russes en Tunisie;
 - accompagnement lors des missions d'affaire en Russie;
 - Visibilité de nos adhérents à travers tous nos supports de communication et lors de nos événements;
 - Accès aux réceptions et déjeuner- débat exclusifs de la Chambre.

SERVICES EXTRA (sur devis)

- Organisation des missions de prospection personnalisé (un programme des RDV);
- Facilitation de la participation aux événements en Russie A partir de notre bureau en Russie (Logistique, réservations d'hôtels et etc.);
- Etude d'adéquation produit/ marché : analyse de la concurrence en fabrication local, réseau de distribution;
- Organisation des B2B personnalisé lors de foire/salon en Russie/Tunisie;
- Organisation des B2B par profil lors de foire/salon en Russie/Tunisie;
- Organisation des B2B avec les grands réseaux de distribution Russe;
- Service de Certification (Assistance);
- Traduction durant la foire/salon/B2B;
- Cours de langue Russe;
- Traduction.

REGLEMENT REGISSANT L'ADHESION DES ASSOCIES

ARTICLE 1 - DEFINITION D'ASSOCIE

Au sens de l'Art. 11 du Statut, peuvent être associés de la Chambre les entreprises, les professions libérales, les organismes, les institution et les sociétés tunisiennes et russes résidents dans les deux Pays, ainsi que les personnes physiques développant une activité économique et jouissant de droits civils en Tunisie et en Russie.

L'association est composée de : Associés d'Honneur, Associés Ordinaire, Associés Donateur.

ARTICLE 2 - DEMANDE D'ADHESION

Au sens de l'Art.3 du Statut, toute demande d'adhésion sera soumise à la validation du Conseil d'Administration et devra présenter la documentation suivante :

PERSONNES PHYSIQUES (PATENTE INDIVIDUELLE OU PROFESSION LIBERALES)

Personnes physique résidentes en Tunisie :

- Fiche d'adhésion dûment remplie ;
- Copie simple de la carte d'identification fiscale ;
- Registre de commerce original (Année en cours-moins de 3 mois) ;
- Copie simple de la déclaration d'ouverture ;
- Copie simple de la carte professionnelle ou de l'attestation de l'ordre.

Professions libérales en Russie :

- Fiche d'adhésion dûment remplie ;
- Copie simple de la carte professionnelle ou de l'attestation de l'ordre ;
- Copie simple de la Carte d'identité et du code fiscal.

ENTREPRISES

Sociétés résidentes en Tunisie :

- Fiche d'adhésion dûment remplie ;
- Copie simple du Statut enregistré de la Société en français ;
- Copie simple de la déclaration d'ouverture de la Société ;
- Copie simple de l'agrément de l'API ;
- Copie simple du code en douane ;
- Copie simple de la carte d'identification fiscale ;
- Registre de commerce original (Année en cours – moins de « mois) ;
- Copie normale du JORT relatif à la constitution de société en français.

Sociétés résidentes en Russie :

- Fiche d'adhésion dûment remplie ;
- Copie Simple du Statut enregistré de la Société en Russe.

ORGANISMES ET INSTITUTION EN TUNISIE ET EN RUSSIE

- Copie du Statut en français ou en ruse selon leur provenance.

ARTICLE 3 -VALIDITE

Toute modification du présent règlement est du ressort du Conseil d'Administration.